

FO est dans les starting-blocks



FO réclame l'application des textes statutaires sur le niveau de rémunération d'embauche des cadres depuis des années. L'entêtement de la direction a poussé FO à assister les salariés lésés et à saisir la justice.

Faire appliquer les textes statutaires est une priorité !

Notre avocate va déposer sous peu la saisine auprès du tribunal des prudhommes de Paris pour plus d'une centaine de salariés dépossédés à tort de plusieurs NR à l'embauche.

Tu as été recruté en NR160 alors que tes collègues sont embauchés en NR170/180/190 ou même 200 avec le même diplôme ?

Tu n'as pas tous les éléments pour comprendre ?

Tu te demandes s'il est déjà trop tard pour rejoindre la procédure ?

N96-5



Scannez moi



Contacte tes représentants **FO**

